
ANNEXE A

Décision du CCNR 05/06-0642 CKAC-AM concernant un épisode de *Doc Mailloux*

Le 4 novembre 2005, entre 13h00 et 15h00, CKAC a diffusé un épisode de *Doc Mailloux*. La conversation qui a préoccupé le plaignant s'est déroulée comme suit :

- Janine : Et on parle à Michel. Bonjour Michel.
- Michel : Bonjour Madame. Bonjour Docteur Mailloux.
- Doc Mailloux : Bonjour Michel.
- Michel : Euh, lundi dernier, en début d'émission, vous avez mentionné avoir vu une publicité à la télévision anglaise de Radio-Canada/CBC, concernant une personne atteinte de trisomie 21.
- Doc Mailloux : Bien oui, une jeune mongole, a peu, probablement dans la jeune vingtaine.
- Michel : Voilà. Euh à ce moment-là vous avez très bien décrit la situation. On, on la comparait, si je peux employer le terme, à une très jolie dame.
- Doc Mailloux : Quatre, trois ou quatre jeunes, belles jeunes femmes de jeune vingtaine.
- Michel : Voilà. Et, euh, si je comprends bien, euh, à la fin de la publicité on mentionnait les termes suivants : « Elles sont génétiquement, euh, différentes, mais de valeur égale. »
- Doc Mailloux : Ouais, moi.
- Michel : Et vous avez trouvé ça très dégradant pour les jolies femmes.
- Doc Mailloux : Ben, je suis, c'est pas, j'ai, j'ai pas aimé ça. Parce c'est pas une façon. On remonte pas les, les, les trisomiques 21 en abaissant les femmes normales, voyons!
- Michel : Mais, de quelle façon voyez-vous qu'on abaisse les gens de cette, de cette façon-là?
- Doc Mailloux : Ben, en leur, en leur disant en pleine face : Vous ne valez pas mieux qu'une trisomique. Si la – aiye. [Doc Mailloux rit]
- Michel : Oui, mais, euh là je pense que la publicité était beaucoup plus dirigée, en fonction de, à savoir que les personnes dites déficientes ont quand même une valeur, peu importe, euh, peu importe.
- Doc Mailloux : Non, écoute, de prétendre, de prétendre qu'une déficiente a la même valeur qu'une belle jeune femme universitaire, ça fait ticlin solide – à mon humble avis.
- Michel : Ben, au mien, je suis [Doc Mailloux rit], je suis totalement en désaccord.

- Janine : D'accord.
- Doc Mailloux : Allez-y. Exprimez-vous.
- Michel : Totalement en désaccord.
- Janine : Oui, oui. [Doc Mailloux rit]
- Doc Mailloux : Allez-y.
- Michel : Parce que de voir, de mesurer la valeur d'une personne, comme vous dites, par des degrés universitaires, ce n'est vraiment pas la façon, euh. Ce qui me surprend, j'avoue bien honnêtement, d'un professionnel de la santé qui sûrement, qui côtoie des gens, euh.
- Doc Mailloux : Non, non. Regardez Michel. Donnez-nous votre opinion. Laissez faire là mon professionnalisme de la santé là, puis je vous, on vous permet de vous exprimer là-dessus, O.K.? Fait que laissez faire votre petite attaque « professionnel de la santé ». Non, non. Exprimez-vous. Que pensez-vous de cette pub-là? Et bon, allez-y.
- Michel : Je pense que cette publicité-là, elle était très bonne parce que elle devait être perçue comme, les gens sont, peuvent être génétiquement différents. Très évidemment, la personne trisomique, euh, physiquement elle a des caractéristiques, euh, très évidentes. Ceci dit, euh, quand on dépasse le côté physique, comme les très jolies trois autres demoiselles, y a plus, y a de la valeur. C'est, je suis persuadé que cette publicité-là était en fonction de ça et non une comparaison, euh, dite de, de, valeur intellectuelle.
- Doc Mailloux : Oui?
- Michel : C'est plus une valeur humaine.
- Janine : Oui, oui, hmm, hmm.
- Doc Mailloux : C'est ça votre point? Avez-vous bien expliqué votre point? Allez-y. Oui.
- Michel : Et je trouve que c'était même, euh, dégradant pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle de, d'aller uniquement du côté physique et de ne pas penser du côté humain.
- Doc Mailloux : Donc.
- Janine : Hmm, hmm. Oui, oui. Hmm, hmm. Oui.
- Doc Mailloux : Alors, c'est votre point de vue. Alors, moi, voyez-vous, moi j'ai un point de vue différent. J'ai pas aimé ça. Parce que je trouve ça dégradant pour le monde normaux, de se faire dire vous avez la même valeur que quelqu'un qui est vraiment anormal et handicapé.
- Michel : Et.
- Doc Mailloux : Est-ce que j'ai le droit à mon opinion?

- Michel : Ô, ben vous m'avez donné la permission –
- Doc Mailloux : Ou est-ce que j'aurais pas dû le dire?
- Michel : -- d'émettre la mienne –
- Doc Mailloux : Oui.
- Michel : -- la mienne, je vous en remercie. Un dernier petit mot si vous permettez.
- Doc Mailloux : Allez-y.
- Michel : Euh, je, je trouve que le terme « mongol » n'est plus approprié, euh, ici en Amérique du Nord. Il l'est en Europe, mais ici on ne l'utilise.
- Doc Mailloux : Non, Michel. Là-dessus je vais devoir à nouveau, euh, émettre une opinion différente de la vôtre. C'est que la trisomie 21 au Québec, y a pas grand monde qui sait qu'est-ce que c'est, tandis qu'une personne atteinte de mongolisme, à peu près tous les Québécois ou la vaste majorité savent ce que c'est. Alors, dans une émission de vulgarisation, je ne, j'ai utilisé les deux. Si vous avez bien remarqué, trisomie 21 – mongolisme.
- Michel : Oui.
- Doc Mailloux : O.K.?
- Michel : Oui. Ce que j'aime de ce que vous venez de dire : une *personne* atteinte.
- Janine : Atteinte, oui.
- Doc Mailloux : Habituellement, je sais ce que je dis. Quand je dis une personne atteinte de schizophrénie, c'est pas un schizophrène.
- Michel : Voilà.
- Doc Mailloux : O. K.
- Michel : Comme vous avez déjà dit, euh, tu n'es pas diabétique; tu es une personne qui a le diabète.
- Doc Mailloux : Oui, maintenant, maintenant, maintenant, ceci étant dit, il y a une particularité très spéciale avec des anomalies comme le Turner, euh, la trisomie 21, c'est que ça donne une configuration phénotypique.
- Michel : Oui.
- Doc Mailloux : Une apparence particulière qu'on peut reconnaître.
- Janine et Michel : Oui.
- Doc Mailloux : Alors, la personne atteinte de schizophrénie, vous ne pouvez pas la dessiner, O.K. La personne atteinte de mongolisme, vous pouvez la dessiner.
- Michel : Oui.

Doc Mailloux : Ça c'est toute une différence, par exemple.

Janine et Michel : Oui.

Janine : Mais le point qui. Où ça peut, Pierre, choquer, c'est que le, on dit. C'est, c'est péjoratif. Ça été longtemps péjoratif, dire t'es mongol. Comprenez-vous? On a fait le parallèle et là que c'est, c'est, c'est platte, là.

Doc Mailloux : Ben oui, ben oui. C'est platte.

Janine : Atteint de mongolisme, c'est, bon.

Doc Mailloux : Ben oui. Alors, on a utilisé, c'est entré dans le langage parlé. Lorsque quelqu'un était déficient ou qui était pas brillant, ben on disait qu'écoute, c'est une attitude mongole.

Janine : Mongole, ben oui.

Doc Mailloux : On ne refera pas le langage, et.

Michel : Non, mais c'est fini ça. C'est terminé ça.

Doc Mailloux : Ouais.

Michel : C'est terminé ça parce que, euh, de plus en plus, de plus en plus, euh, les gens, euh, on côtoie ces personnes-là et c'est une bonne occasion pour dire à la population, ben ces gens-là ont de la valeur autant que les autres.

Janine : Oui.

Doc Mailloux : Non, ben là-dessus, voyez-vous, vous ça c'est votre prétention. Et, moi je dis que, il est dangereux, malsain, inapproprié de prétendre que des personnes douées soient de même valeur qu'une personne qui est sévèrement handicapée.

Janine : Mais, au niveau de la vie.

Michel : Mais, voilà.

Doc Mailloux : Ô, non. Fuck la vie. Non, moi là-dessus j'embarque pas.

Janine : C'est des êtres humains qu'on doit quand même respecter.

Doc Mailloux : Non, non. Je reconnais que c'est des êtres vivants. Ça veut pas dire d'aller les tabasser. Je les reçois très bien à mon bureau. Mais, venez pas me faire coller la salade hypocrite que ce sont des individus de même valeur.

Janine : O.K.

Doc Mailloux : Alors, vous avez votre point de vue, moi j'ai le mien là-dessus.

Janine : C'est beau. Merci Michel.